

Communiqué de presse – Juillet 2020

En 2017, 29 % des Martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine, mais moins que dans les autres territoires d'outre-mer.

Les jeunes et les familles monoparentales sont les plus concernés par la pauvreté.

Les inégalités sont fortes et plus marquées qu'en France métropolitaine : les 10 % les plus aisés gagnent au moins 4,2 fois plus que le plafond des 10 % les plus modestes.

Les inégalités sont également territoriales : les ménages du centre de l'île, ainsi que du Diamant, des Trois-îlets et de Sainte-Luce, concentrent les richesses.

L'essentiel du revenu des Martiniquais provient des salaires (60 %). Néanmoins, les ménages les plus modestes vivent en majorité des revenus sociaux.